



## DÉTAIL DU MODULE – FFA – BF – M1

<b>Description</b>	Animer des sessions de formation pour adultes.
<b>Prérequis</b>	Aucun
<b>Groupe-cible</b>	Ce module de base s'adresse à vous qui conduisez des groupes d'adultes en formation dans divers secteurs.
<b>Nombre de participants/tes</b>	Au minimum 6 et au maximum 16 par classe.
<b>Compétence opérationnelle</b>	Préparer, animer et évaluer des sessions de formation destinées à des adultes dans son domaine spécifique sur la base de concepts, de plans de formation et de supports didactiques donnés.
<b>Compétences</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appliquer les objectifs globaux, l'approche andragogique et d'autres directives institutionnelles à ses sessions de formation.</li><li>• Concilier les objectifs et les contenus donnés avec les conditions cadres et les besoins des groupes spécifiques d'apprenant-e-s.</li><li>• Formuler les objectifs de séquences de formation, et vérifier les acquis par des méthodes appropriées.</li><li>• Planifier des séquences de formation sur la base de critères liés à la formation d'adultes et motiver ses choix de méthodes, également par rapport à la matière et au domaine professionnel spécifiques.</li><li>• Planifier la démarche didactique et méthodologique de manière à favoriser la participation active des apprenant-e-s.</li><li>• Donner, sur la base de critères définis, des retours formatifs aux apprenant-e-s quant à leurs progrès.</li><li>• Gérer le plan des relations et des interactions entre Formateur/trice et apprenant-e-s ainsi qu'entre les apprenant-e-s eux-mêmes.</li><li>• Mener une réflexion sur sa manière d'agir dans le rôle de Formateur/trice et en tirer les conclusions.</li></ul>
<b>Contenu</b>	Notions de base sur les spécificités de l'apprentissage et de la formation des adultes / réflexion lors de la planification, modèles didactiques simples / planification des séquences de formation / formulation précise des objectifs pédagogiques / adaptation des contenus de formation / méthodes et techniques adaptées à la formation d'adultes / élaboration de supports pédagogiques et utilisation des médias / méthodes simples d'évaluation / évaluation des acquis / réflexion sur le transfert didactique dans son domaine spécifique / notions de base en communication / conduite d'entretiens dans des groupes d'adultes apprenants / notions de base en dynamique de groupe / conflits et perturbations dans les groupes / réflexion sur sa conception personnelle de l'apprentissage / réflexion sur ses attitudes et comportements dans le rôle de Formateur/trice.
<b>Positionnement du module</b>	Le module FFA-BF-M1 « Animer des sessions de formation pour adultes » plus l'expérience pratique requise constituent le Certificat FSEA, Formateur / Formatrice d'adultes (qualifications de base du système modulaire Formation des Formateurs / Formatrices d'adultes). Le module 1 est l'un des prérequis pour l'admission à la vérification finale centralisée pour l'obtention du titre « Formateur / Formatrice avec brevet fédéral » (qualifications supplémentaires du système modulaire Formation des Formateurs / Formatrices d'adultes).
<b>Certificat FSEA Formateur/Formatrice d'adultes</b>	Le Certificat FSEA, Formateur / Formatrice d'adultes «Animer des sessions de formation pour adultes» s'obtient après la réussite de l'évaluation des compétences. L'évaluation des compétences pour ce module consiste en une démonstration pratique documentée (brève séquence de formation), avec une évaluation de la planification, de la réalisation et de la réflexion. Avant la démonstration pratique, une planification détaillée doit être remise au Formateur / à la



Formatrice du module ; elle contient aussi les réflexions préalables menées lors de la planification.  
Un bref entretien de feedback a lieu après la démonstration pratique.

150 heures d'expérience pratique dans la formation d'adultes, sur une durée d'au moins 2 ans, est nécessaire pour obtenir le certificat.

Au moins 80% de présence et de participation active aux cours sont exigés.

Le Certificat FSEA Formateur / Formatrice d'adultes du module FFA-BF-M1 (Animer des sessions de formation pour adultes), a une **validité illimitée**.

### **Brevet fédéral de Formateur / Formatrice d'adultes**

#### **Les qualifications de base**

- FFA-BF-M1 Animer des sessions de formation pour adultes

#### **Les qualifications supplémentaires**

- FFA-BF-M2 Accompagner des processus de formation en groupe
  - FFA-BF-M3 Soutenir des processus d'apprentissage individuels
  - FFA-BF-M4 Concevoir des offres de formation pour adultes
  - FFA-BF-M5 Concevoir des sessions de formation pour adultes sur le plan didactique
- sont nécessaires pour l'obtention du brevet fédéral Formateur / Formatrice d'adultes.

Les candidates et candidats qui ont obtenu les 5 certificats modulaires (M1 durée illimitée, M2 à M5 durée de cinq ans à partir de la date d'émission) et qui disposent de la pratique professionnelle requise peuvent s'inscrire pour l'admission à la vérification finale centralisée pour l'obtention du titre de Formateur / Formatrice d'adultes avec brevet fédéral.

### **Diplôme fédéral de responsable de formation**

#### **L'examen professionnel supérieur**

Vous pouvez obtenir, si vous êtes titulaire du brevet fédéral de Formateur / Formatrice d'adultes, du diplôme fédéral de Formateur / Formatrice en entreprise ou du diplôme Formateur / Formatrice d'adultes ES, et à condition de suivre les 6 modules préparatoires, le droit de vous annoncer à l'examen professionnel supérieur (EPS). Après la rédaction d'un travail de diplôme, sa défense et un examen oral d'une journée jugés suffisants, vous pourrez porter le titre de «Responsable de formation avec diplôme fédéral».

Tous les certificats de modules peuvent être aussi bien obtenus dans une institution certifiée ou par une procédure de validation des acquis.

### **Dates**

Deux à trois jours par mois.  
L'évaluation modulaire au terme du module.

### **Horaire**

08 h.15 – 12 h.00 (pause de 10 h.00 à 10 h.30) temps de présence net 03 h.15  
13 h.00 – 16 h.45 (pause de 14 h.45 à 15 h.15) temps de présence net 03 h.15

### **Durée du module**

91 h. de temps de présence net au cours  
14 jours  
Environ la moitié du temps indiqué pour le travail autonome est organisé par le Formateur / la Formatrice du module. Des lectures d'approfondissement, une réflexion individuelle régulière et l'élaboration de la documentation pour l'évaluation des compétences du module font notamment partie du travail autonome.

### **Intervenant-e-s**

Monsieur Pascal Vuadens, psychologue

### **Travail autonome**

175 h. au total.  
La moitié du temps indiqué sera organisé par le Formateur / la Formatrice du module.  
Il comprendra des lectures d'approfondissement, une réflexion individuelle régulière au travers d'un



journal de bord et l'élaboration de la documentation pour l'évaluation des compétences du module.

Le module correspond à 13,5 crédits ECTS (y compris les 150 h. d'expérience pratique).

**Prix**

Fr. 3'650.- (taxe pour le contrôle et l'enregistrement du certificat comprise).

**Lieu**

Fédération romande des écoles de conduite – Route du Village 14 – Puidoux

**Voies de recours et  
nouvelle évaluation**

Il est possible de présenter, contre l'appréciation « non acquis », un recours écrit et motivé auprès de la commission formation de la Fédération romande des écoles de conduite dans un délai de 30 jours. Le recours est gratuit.

La commission formation de la Fédération romande des écoles de conduite peut prendre les décisions suivantes :

- Approbation du bien-fondé du recours (par conséquent évaluation des compétences du module : « acquis »).
- Nouvelle évaluation.
- Rejet du recours.

Il est possible de présenter, contre la décision de la commission formation de la Fédération romande des écoles de conduite, un recours écrit et motivé auprès de la CAQ dans les 30 jours. La CAQ vérifie que la procédure s'est déroulée correctement d'un point de vue formel. Le recours est gratuit